

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE MARDI 15 OCTOBRE 2024 À 19 h À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Le maire Bernard Thériault et les membres : Florence Albert, Kim Légère, Marie-Soleil Landry, Pierre Boudreau, Nicole Hébert, Louise Blanchard, Terry Ing, Jacques Boucher et Jean-Claude Doiron

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : onze (11) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Dave Cowan, directeur général adjoint, Julie Jacob, greffière et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h 01.

2024-180

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 26. Questions nouvelles : Résolution pour l'AFMNB. Adoptée

2024-181

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2024-182

Étude des objections écrites reçues pour la demande de modification à l'arrêté de zonage – Dr Denis Thériault

Aucune objection écrite reçue concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage – Dr Denis Thériault

2024-183

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Dr Denis Thériault

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour Dr Denis Thériault. Adoptée

2024-184

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Dr Denis Thériault

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour Dr Denis Thériault. Adoptée

2024-185

Étude des objections écrites reçues pour la demande de modification à l'arrêté de zonage – Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir)

Aucune objection écrite reçue concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage par le Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir).

2024-186

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » - Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir)

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » pour le Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir).
Adoptée

2024-187

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » - Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir)

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Bas-Caraquet » pour le Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir). Adoptée

2024-188

Présentation publique de la modification au plan municipal de Caraquet – MaxMat Construction

La greffière fait la présentation de la modification au plan municipal de Caraquet pour la demande de MaxMat Construction.

2024-189

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet et fixant la date de l'audience publique – MaxMat Construction

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par MaxMat Construction et que cette demande a pour but d'agrandir une zone M (mixte) à partir d'une zone RA (habitation unifamiliale) sur la partie sud des NIDs 20468401 et 20468419, créer une zone RB (habitation bifamiliale) à partir d'une zone RA (habitation unifamiliale) sur la partie nord des NIDs 20468401 et 20468419 et ajouter de l'usage « habitation multifamiliale » aux usages permis dans les zones mixtes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 111 (1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 18 novembre 2024 à l'hôtel de ville de Caraquet (N.-B.) à 19 h. Adoptée

2024-190

Adoption du plan quinquennal pour les routes désignées provinciales 2027-2031

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'accepter que le plan quinquennal pour les routes désignées provinciales 2027-2031 soit soumis au ministre des Transports et de l'Infrastructure. Le plan est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

2024-191

Demande du Club VTT acadien - Tracé

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu que la Ville de Caraquet appuie les efforts de QuadNB pour développer un sentier 4 saisons qui partirait des limites Est de la ville de Rivière-du-Nord à l'extérieur des clôtures sur le côté nord pour se rendre jusqu'à la rue Lavigne à Caraquet, de la rue Lavigne jusqu'à la voie Rosalie pour se rendre au ruisseau où un tuyau ou un pont serait construit pour accéder à la voie Anselme. Adoptée

2024-192

Entente de financement – Marina de Bas-Caraquet

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Louise Blanchard;

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une demande de subvention du Port de Plaisance de Bas-Caraquet Inc, une société à but non lucratif constituée depuis le 7 juin 1978;

ATTENDU QUE Le conseil a pris connaissance des objets de la société et a confirmé avec l'administration actuelle qu'aucune modification importante n'a été effectuée et de son intention de son maintien pour une période raisonnable. Le conseil a pris connaissance de l'ensemble du projet dont l'objectif général est de maintenir les infrastructures de l'organisme en bon état afin de promouvoir ses objectifs;

ATTENDU QUE le conseil municipal estime que la subvention demandée serait utile pour aider au développement économique de la municipalité et que cette demande rencontre par ailleurs les exigences qui permettent à une municipalité, par résolution du conseil, d'accorder des subventions à un organisme sans but lucratif, notamment en conformité avec les alinéas 104 (2) c) et 104 (7) c) de la Loi sur gouvernance locale. Le conseil estime plus particulièrement qu'elle contribuera à promouvoir le développement touristique et la qualité de vie des citoyens de la municipalité;

IL EST RÉSOLU de conclure une entente de financement avec Le Port de Plaisance de Bas-Caraquet Inc. selon laquelle la municipalité s'engage à verser un montant de 30 000 \$ par année en échange d'initiatives conformes aux objectifs énoncés dans les statuts constitutifs de la société, et plus particulièrement faire l'entretien et la mise à jour de ses installations pour en assurer l'utilisation à moyen et long terme. Il est entendu que le montant annuel sera versé pendant une période de 5 ans à partir du 1^{er} avril 2025. Adoptée

2024-193

Transfert de terrain à
AcadieNor pour logements –
Local scout de Bas-Caraquet

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance d'une demande de transfert de propriété datée du 9 septembre 2024 de la part de l'organisation sans but lucratif AcadieNor Inc.;

ATTENDU QU'AcadieNor est voué au développement économique de la Ville de Caraquet et est le porteur des dossiers touchant l'habitation, un élément essentiel du développement économique. AcadieNor vise à faire l'acquisition des bâtiments et terrains où se situait le local scout dans le quartier Bas-Caraquet afin de transformer l'édifice en logements abordables et développer d'autre projets du même genre;

IL EST RÉSOLU de déclarer les biens portant les NIDS 20700837, 20470787 et 20767224 comme étant des biens excédentaires pour la municipalité et de donner instruction de transférer les biens, pour une contrepartie symbolique d'un dollar, à l'organisme de développement économique AcadieNor Inc. Adoptée

2024-194

Proposition de BNP
Performance philanthropique
– Campagne de financement
– Centre régional des
générations

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'accepter la proposition de BNP Performance philanthropique pour la phase 1 et 2 au montant de 104 250 \$ plus taxes pour la campagne de financement de 2 000 000 \$ pour le Centre régional des générations. Adoptée

2024-195

Soumission – rue de la Saline
et rue de la Chaloupe

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, sous recommandation de Roy Consultants, il est résolu d'accepter la soumission de Landry Asphalte Ltée au montant de 242 000 \$ (avant taxes) pour la réfection de la rue de la Saline à Caraquet et la rue de la Chaloupe à Bas-Caraquet. Adoptée

2024-196

Constitution en comité plénier
à huis clos en conformité avec
l'article 6 a) vii) de notre arrêté
procédural dans le but de
discuter d'informations au
niveau de litiges, ou de litiges
éventuels, touchant la
municipalité ou l'une de ses
agences, régies ou
commission, comprenant une
affaire devant un tribunal

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu de se constituer en comité plénier à huis clos en conformité avec l'article 6 a) vii) de notre arrêté procédural dans le but de discuter d'informations au niveau de litiges, ou de litiges éventuels, touchant la municipalité ou l'une de ses agences, régies ou commission, comprenant une affaire devant un tribunal. Adoptée

2024-197

Retour en assemblée
ordinaire

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu de revenir en assemblée ordinaire. Adoptée

2024-198

Lecture et adoption du procès-
verbal

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 septembre 2024. Adoptée

2024-199

Questions non réglées
découlant de ce procès-verbal

Aucune question non réglée découlant de ce procès-verbal.

La conseillère Marie-Soleil Landry a participé à une rencontre du comité des finances. Elle a demandé un bilan des subventions accordées aux différents programmes de bienvenue afin d'évaluer s'ils doivent être ajustés.

Le conseiller Jacques Boucher mentionne que le concept d'affichage de la nouvelle ville a été accepté par le comité et les dessins sont terminés, soit 5 pour la Ville et 22 pour identifier les quartiers. Il faudra obtenir l'autorisation des propriétaires pour installer certaines enseignes.

Les plans de rénovation de la Bibliothèque publique Claude-Lebouthillier de Bas-Caraquet sont débutés.

La conseillère Nicole Hébert remercie l'administration municipale pour la remise à neuf de certains bâtiments à Bas-Caraquet. Également, l'abri postal de Pokesudie sera bientôt terminé.

Elle a participé à des rencontres pour MADA le 2 et 3 octobre à Moncton.

Elle invite les gens à consulter le calendrier du Club 50+ pour la programmation.

Le conseiller Terry Ing mentionne que la programmation du Festival de la Peur par Centre-Ville Caraquet sera dévoilée sous peu.

Kayla Thériault a pris la position par intérim de Centre-Ville Caraquet et la Chambre de commerce.

Il a assisté à un webinaire de l'Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada. Plusieurs programmes sont encore disponibles.

La conseillère Kim Légère mentionne que les Corsaires de la Péninsule acadienne ont remporté leur première partie à la soirée d'ouverture vendredi dernier. Elle félicite Dave Cowan, entraîneur de l'équipe et directeur adjoint à la Ville.

Le Poséidon a également remporté leur première partie à la soirée d'ouverture de la saison samedi dernier.

Elle participera à une rencontre du Festival acadien demain.

La conseillère Louise Blanchard fait mention des activités culturelles en ville.

Elle demande au maire si l'étude demandée à la CSR concernant les pesticides et les fertilisants sera présentée prochainement. Le maire répond que oui.

Le conseiller Pierre Boudreau, après avoir assisté à une rencontre de la Chambre de commerce, il mentionne que plusieurs événements sont à venir avec Kayla Thériault à la direction par intérim.

Il souligne l'implication d'AcadieNor dans les logements abordables.

Les rénovations au Centre de l'âge d'or de Pokemouche à Évangéline débuteront en novembre.

Quelques améliorations seront apportées aux boîtes postales.

Finalement, il tient à souligner la tenue du Forum sur les sports, loisirs et culture qui aura lieu au Carrefour de la mer ce samedi 19 octobre.

La conseillère Florence Albert présente un compte-rendu des Rendez-vous 50+ qui a eu lieu en septembre dernier. Elle remercie et félicite les bénévoles, Louise Blanchard et tout particulièrement Marielle Pitre. Ces jeux ont permis de laisser deux legs soit 4 jeux de pétanque et une œuvre collective.

Elle mentionne que le Comité du port n'est plus responsable de la gestion du ber cavalier de Bas-Caraquet en date du 1^{er} octobre 2024.

Finalement, elle a assisté à plusieurs rencontres publiques; garderie, presbytère, moustiques, politique d'habitation, etc.

Le conseiller Jean-Claude Doiron remercie le ministère des Transports pour les réparations des rues à St-Simon.

Il fait mention de l'avancement du plan d'aménagement de la Ville à la suite des nombreuses rencontres avec la CSR-PA et celles à venir. Il explique pourquoi la réglementation ne peut et ne doit pas être la même partout, chaque municipalité ayant son histoire, ses particularités et ses défis.

Le maire fait mention des différents dossiers en cours :

- Constructions
- Immigration – Communauté francophone accueillante
- Garderie communautaire
- Rapport des moustiques pour les citoyens de Pokesudie
- Paroisse – presbytère
- Planification des rénovations du Club de l'âge d'or de Pokemouche à Évangéline
- 150^e de la mort de Louis Mailloux en 2025 – Programmation à venir
- Rénovations de l'Église protestante

2024-201

Correspondance reçue et
envoyée du mois de
septembre 2024

Les membres du conseil passent en revue la
correspondance reçue et envoyée du mois de septembre 2024

2024-202

Questions nouvelles –
Résolution pour l'AFMNB

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et
appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu que l'Association
francophone des municipalités demande au prochain
gouvernement d'assurer la survie des hôpitaux ruraux. Adoptée

2024-203

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2024-204

Présentation et intervention du
public

Madame Lise Léger Anderson, en tant que présidente de
Jeunesses musicales de la Péninsule acadienne et membre du
conseil d'administration de Symphonie N.-B., tient à exprimer sa
profonde gratitude au conseil municipal pour son soutien
financier continu.

2024-205

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu
de lever l'assemblée et la séance est levée vers 21 h 02.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE

Annexe 2024-190

Liste des priorités pour les routes désignées provinciales

2027-2031

ANNÉE 2027

Ancien Village de Bas-Caraquet

Endroit : 7563 au 8066, rue St-Paul
Description : Réparation, réfection de la couche de base, asphaltage sur 2,6 km et remplacement d'un ponceau sur la rue St-Paul (Route 145) **2 389 200 \$**

Ancienne Ville de Caraquet

Endroit : 273, boul. St-Pierre Ouest jusqu'aux environs du 497, boul. St-Pierre Ouest (Route 145)
Description : Préparation et asphaltage sur 2,4 km **1 900 800 \$**

TOTAL DES TRAVAUX POUR LA NOUVELLE VILLE : 4 290 000 \$

ANNÉE 2028

Ancien Village de Bas-Caraquet

Endroit : 8066 au 8351, rue St-Paul (Route 145)
Description : Asphaltage et réfection de la couche de base sur 1,8 km **1 425 600 \$**

Ancienne Ville de Caraquet

Endroit : Aux environs du 497, boul. St-Pierre Ouest jusqu'aux limites Ouest de la Ville (Route 145)
Description : Asphaltage sur 3,2 km **2 534 400 \$**

Endroit : devant le 638, boul. St-Pierre Ouest (Route 145)
Description : Remplacement et amélioration de la conduite d'égout pluvial existante en bois et drainage traversant la Route 145 **75 000 \$**

TOTAL DES TRAVAUX POUR LA NOUVELLE VILLE : 4 035 000 \$

ANNÉE 2029

Ancien Village de Bas-Caraquet

Endroit : 8351, rue St-Paul jusqu'aux limites est de Pokesudie (Route 145)
Description : Préparation et asphaltage sur 1,6 km **1 267 200 \$**

Ancienne Ville de Caraquet

Endroit : 140, rue du Portage jusqu'aux limites sud de la Ville (Village Blanchard)
Description : Préparation et asphaltage sur 3,1 km **2 455 200 \$**

TOTAL DES TRAVAUX POUR LA NOUVELLE VILLE : 3 722 400 \$

ANNÉE 2030

Endroit : 1, boul. St-Pierre Est jusqu'au chemin St-Simon (Route 145)
Description : Préparation et asphaltage sur 2,9 km **2 296 800 \$**

TOTAL DES TRAVAUX POUR LA NOUVELLE VILLE : 2 296 800 \$

ANNÉE 2031

Endroit : 1 au 140, rue du Portage
Description : Préparation et asphaltage sur 2,2 km **1 742 400 \$**

TOTAL DES TRAVAUX POUR LA NOUVELLE VILLE : 1 742 400 \$